



Question de méthode... à propos de : *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Entretien avec Alain Deneault¹

Chowra Makaremi
Université de Montréal

Paru en avril dernier, *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* est un ouvrage de synthèse et d'analyse sur les activités des sociétés canadiennes en Afrique et du soutien dont elles bénéficient de la part des autorités canadiennes et internationales. Le sujet de cet ouvrage est double. D'une part, il cherche à rendre compte d'une situation précise à travers des recherches empiriques, c'est-à-dire décrire et donc nommer une réalité. D'autre part, il analyse le contexte géopolitique, financier et juridique complexe qui l'a rendue possible, en s'appliquant à définir des liens et penser des relations, c'est-à-dire décloisonner le réel : entre un « ici » (notre démocratie, nos fonds de pension, notre économie financière, notre droit des entreprises) et un « là-bas » (leurs ressources naturelles, leurs violences politiques, leurs projets de développement); entre des enjeux politiques qui se lisent en terme de faillite étatique et d'ethnisation de la violence et un jeu économique qui se définit selon les nouvelles règles de la globalisation; entre la diplomatie, le droit et les contrats commerciaux; entre les conflits sanglants et les structures de production industrielles ou d'exploitation minière... Le livre dénonce les pratiques des sociétés d'exploitation canadiennes dans le contexte africain contemporain. Clairement, il dit, « j'accuse! »², renouant

¹ Alain Deneault est auteur avec Delphine Abadie et William Sacher de *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Montréal, Écosociété, 2008.

² Référence à un article de l'écrivain Émile Zola publié dans le journal *L'Aurore* le 13 janvier 1898 sous forme d'une lettre ouverte au président de la République française intitulée « J'accuse...! », qui dénonçait l'antisémitisme public manifesté lors de l'« Affaire Dreyfus ». C'est particulièrement à partir de cet engagement de la pensée dans un enjeu politique contemporain qu'a pris forme la notion moderne d'« intellectuel » telle que nous la connaissons aujourd'hui.

avec un geste fondateur de l'« intellectuel » tel qu'il est apparu au début du 20^e siècle – geste qui a depuis lors été mis à prudente distance par ceux qui se revendiquent précisément de cette tradition intellectuelle. Mais en même temps, il donne à ses lecteurs, de manière plus ouverte et moins définitive, une occasion de réfléchir, dans des situations concrètes, sur les rapports contemporains entre légalité et illégalité, en pointant les zones ambiguës où le légal, le contractuel et l'exercice de la force se nouent les uns aux autres, ou encore sur les rapports entre déterritorialisation (commerciale ou financière) et territorialité (aussi bien celle des violences ethniques que celle de l'ancrage juridico-politique des entreprises). En bref, on peut y lire, et interroger en ce sens, une démarche qui ne vise pas seulement un « droit de savoir » démocratique, mais qui invite aussi à tenter de déchiffrer le monde dans lequel nous vivons.

Noir Canada est un livre militant, construit à travers une méthodologie et un cadre conceptuel scientifiques. Il porte un projet de connaissance – comprendre et faire comprendre une situation –, mais également un projet politique clairement identifié : « instaurer une commission [pour] faire le point sur les effets des investissements politiques, industriels et financiers en Afrique depuis une vingtaine d'années » (Deneault, Sacher et Abadie 2008:14). Ce livre, comme ceux d'autres universitaires avant lui, tels que *Le Québec transgénique* de Gilles Bibeau (2004), a fait l'objet de poursuites judiciaires impliquant d'importantes sommes financières de la part de firmes commerciales dont ces travaux remettent radicalement les pratiques en question³. Engageant une réflexion critique sur l'évolution de nos sociétés, ces recherches continuent à faire réfléchir sur cette évolution à travers leur réception, en nous confrontant à une nouvelle configuration de la « censure » où l'État n'est plus qu'un arbitre ambigu dans un jeu de force opposant d'autres acteurs : la « société civile », les acteurs économiques.

La méthode et les choix qui sont à l'origine de cette recherche, aussi bien que les enjeux politiques dans lesquels s'inscrit sa parution, posent, dans le cadre d'une réflexion sur l'engagement, certaines questions que nous avons souhaité adresser au principal auteur de cet ouvrage collectif écrit par des universitaires. Docteur en philosophie, Alain Deneault enseigne la sociologie à l'Université du Québec à Montréal; ses travaux ont notamment porté sur les paradis fiscaux (2004 et 2006b) et la pensée de George Simmel (2006a). Avec lui, nous interrogeons les conditions pratiques et intellectuelles dans lesquelles a émergé la forme d'engagement que constitue ce travail de recherche collectif – en amont du débat public actuel et de façon peut-être utile pour mieux en saisir les enjeux. Nous avons réalisé cet entretien en mars 2008, peu avant la sortie du livre *Noir Canada*. Depuis, l'actualité juridique et politique qui l'a entouré donne un sens bien différent aux mots par lesquels son auteur concluait alors notre discussion, en parlant du « prix » de la liberté de parole.

En quoi le travail de recherche qui a préparé Noir Canada a-t-il consisté à saisir ou reformuler des concepts, là où les modèles disponibles aussi bien que l'information empirique faisaient défaut pour « comprendre » quelque

³ « Le livre *Noir Canada* sera distribué malgré les menaces de Barrick Gold », Montréal, *La Presse Canadienne*, le 14 avril 2008; « Un petit éditeur québécois menacé », Paris, *Le Monde*, le 11 juillet 2008. Les *Strategic Lawsuit Against Public Participation*, au montant démesuré, inhibent l'action ou le débat publics sur certains enjeux, environnementaux ou sociaux, en mobilisant de fait toutes les ressources des accusés, à qui il appartient d'établir les preuves, dans un jeu procédural et juridique asymétrique.

chose?

A. Deneault : Quand vient le temps de poser la question de la domination Nord-Sud, on se rend compte que les enjeux sont beaucoup plus simples qu'on tend à le faire croire, du moins que les notions du sens commun suffisent parfois largement à en penser la généralité, beaucoup plus que tous ces néologismes d'« experts » qui tendent à s'imposer et à tout embrouiller ces années-ci. Dans le livre *Noir Canada*, notre collectif d'auteurs, Ressources d'Afrique, à partir de sources autorisées très diverses, s'est employé à étayer et à synthétiser un nombre vertigineux d'allégations visant des sociétés canadiennes privées. L'une d'entre elles aurait enterrés vifs des mineurs en délogeant des populations occupant leurs terres natales, de façon tout à coup « illégale » parce que l'État venait de privatiser les lieux. Une société ferroviaire s'est approprié la gestion du chemin de fer reliant Bamako à Dakar pour concentrer exclusivement son activité au fret, en fermant la majorité des gares au public bien que celles-ci aient été indispensables au petit commerce de régions entières. Une société pharmaceutique a mené des tests sur des Ivoiriens à partir de médicaments qui n'étaient pas aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela sans parler de l'engagement dans un Congo à feu et à sang de sociétés minières et pétrolières qui ont armé et financé des clans en guerre afin de sécuriser les gisements qu'elles convoitaient. Ces conflits sont certes très complexes et les résoudre ne sera pas historiquement une mince affaire, mais le principe de domination qui s'affirme dans ces cas-là peut être dénoté en des termes nets et bien anciens, car la chose est hélas elle-même bien vieille : il y va du pillage, du vol, de l'occupation militaire, de la collusion et de la corruption, pour permettre aux plus puissants – des Canadiens souvent – de faire main basse sur les ressources que n'arrivent pas à maîtriser les Africains eux-mêmes, moins disposés à les exploiter sur un mode intensif. Le sens commun suffit à le comprendre. Or, les concepts qu'utilisent les experts patentés de la pensée politique officielle et les problématiques qu'ils échafaudent sur les nombreuses tribunes publiques qu'on leur concède contribuent davantage à brouiller la situation qu'à la rendre aussi aisément perceptible qu'elle ne l'est en réalité. Comme les médecins de Molière, on se garde d'établir un diagnostic franc et de nommer avec justesse ce qu'il en est de la situation, pour s'en tenir à un vague juridique – comme si la langue publique devait absolument se conformer à celle des cours de justice ou des salons diplomatiques. Le barbarisme de *gouvernance* vient aussi niveler complètement les acteurs sociaux, comme si d'emblée tous étaient disposés à trouver entre eux un compromis en discutant à armes égales, alors que le plus souvent, les thèmes des discussions et les projets d'exploitations autour desquels portent la discussion des agents de la *gouvernance* ont été choisis et établis par les plus puissants d'entre eux. L'exercice consiste essentiellement à intégrer dans la sphère de « consensus » factices des acteurs sociaux hétérogènes censés représenter le tout de la communauté. On se bute aussi aux fausses problématiques, comme celles des « enfants-soldats » ou des mines antipersonnelles qui, bien sûr, constituent des phénomènes inquiétants en eux-mêmes, mais qui ne seront un jour réglés que si l'on veut bien les aborder comme problèmes à la source et non isolément. Ces faux concepts de la « science politique » et des « sciences économiques » tendent le plus souvent à escamoter les diagnostics au profit d'un mode d'être optimal qu'il incomberait aux plus pauvres de tenter d'atteindre. On a placé sous les mots fétiches de *gouvernance*, puis de *bonne gouvernance* et enfin de *très bonne gouvernance*, toute une quincaillerie de concepts « éthiques » (la responsabilité d'entreprise, la transparence, les mesures incitatives pour attirer le capital étranger...) visant à laisser entendre

que la solution s'imposait, que les améliorations s'annonçaient bientôt, qu'une résolution de la crise endémique des pays du Sud était imminente... de façon à laisser oublier que ces modalités continuent d'être élaborées par ceux qui dominent économiquement et politiquement le continent sans partage depuis des décennies. Englués dans un tel jargon, nous sentons aujourd'hui nous fondre dessus le poids de ce conformisme sémantique dès lors que nous pénétrons dans les lieux de discussion de trop d'ONG, de départements universitaires et de cercles politiques. Une force irrésistible semble aujourd'hui nous empêcher de nommer même l'évidence.

Quels sont les principaux concepts qu'il a été utile de reforcer ou de mobiliser pour comprendre les modalités de domination du Canada en Afrique?

A. Deneault : J'ai pour conviction que la philosophie ou la science ne consiste pas à chercher nécessairement à se dépasser. Car tandis que les uns tendent à brouiller les pistes en développant des concepts de pouvoir sans avenir heuristique, d'autres, plus honnêtes intellectuellement certes, croient devoir pousser la réflexion à des stades extrêmes sitôt qu'ils ont l'occasion de réfléchir dans un cadre formel. De là une abondance de « -ismes » et de termes adjectivés forgés à partir des noms propres de personnalités historiques (le marxisme en est un exemple). Ces exercices de complexification sont parfois nécessaires et historiquement tout à fait justifiés. Mais il arrive aussi aux penseurs épris de leur art de figurer quant aux concepts tels des exhibitionnistes du culturisme, en multipliant sur scène les prouesses de la musculature de l'esprit, mais à vide, sans qu'il ne soit question une seconde d'en percevoir la pertinence. Georg Simmel avait entrevu ce problème au début du 20^e siècle, en le désignant de « tragédie de la culture ». C'est pourquoi son travail comme essayiste a moins consisté à problématiser de façon extrême les questions de son temps qu'à les penser indépendamment des cloisons qui prévalaient jusqu'alors pour ce faire. Même si notre ouvrage ne ressemble en rien à ce que Simmel écrivait, nous nous sommes inspirés de ce principe, en ayant également en tête l'œuvre récente de l'africaniste François-Xavier Verschave, pour aborder en termes clairs, ensemble et d'un seul tenant, le commerce international, la grande criminalité, la haute finance, la corruption, la vie discrète d'anciens premiers ministres retraités, les transactions depuis les paradis fiscaux, la diplomatie, les trafics occultes d'armes ou de diamants, le développement international...

En refusant d'isoler chacune de ces questions pour elle-même, nous nous sommes trouvés à mieux comprendre la gravité de la situation que si nous avions, d'une part, pondu dans chacun de ces cas une théorie sophistiquée isolée, ou avions, d'autre part, chargé nos écrits de ces néologismes euphémiques qui pullulent dans les productions officielles ou universitaires.

Comment situer ce travail par rapport aux dispositifs de savoir – l'université et les médias, par exemple? Et, au terme de ce travail, quel rapport de pouvoir pensez-vous que les institutions du savoir entretiennent avec le savoir et la pensée?

A. Deneault : Trois milieux professionnels sont concernés ici. D'abord les universités. Elles sont aujourd'hui obnubilées par l'argent. Tellement qu'on croit voir en elles des homonymes de ce qu'elles ont pu être jadis (et ce, sans même idéaliser ce qu'elles furent). La transformation des professeurs en agents de commerce chargés d'obtenir régulièrement des subventions

nécessaires au fonctionnement ou à la croissance des établissements qui les paient les amène à pondre des travaux et des concepts eux-mêmes semblables à l'argent. Comme lui – qui est le dénominateur commun et le dominateur sans odeur et sans mémoire de tout phénomène particulier de valeur – la pensée universitaire contemporaine tend à s'affadir pour convenir aux comités formés pour distribuer des fonds ou aux comités éditoriaux chargés d'accepter des articles qui permettront aux uns et aux autres d'étoffer leurs dossiers officiels... Des mots passe-partout auxquels il est aussi difficile de croire avec ferveur que de s'opposer avec fougue tellement ils sont flasques, s'imposent ainsi dans les sphères universitaires qui deviennent elles aussi des zones obligées de « consensus », sous peine, pour ceux qui s'essaient à la pensée critique, de disparaître complètement du paysage.

Dans une logique quelque peu semblable, les bien mal nommées organisations « non gouvernementales » (ONG) se trouvent souvent (mais pas toujours) financées de façon tout à fait contradictoire par les gouvernements ou par des fonds gérés par des acteurs ô combien intéressés... Elles deviennent par conséquent leurs prestataires de services et doivent alors honorer un cahier des charges très précis. Ce travail de sous-traitance entraîne aussi un respect impératif de certains termes; la *gouvernance* est ainsi un terme lexical hautement subventionné.

Quant à la presse écrite, enfin, elle n'existe presque plus que sous la forme de magazines proposant à leur lectorat un art de vivre. Ce dernier, pour être vendeur, doit donc également se présenter comme une zone de confort. On s'abrite en quelque sorte sous son journal, tellement on tend à croire que tout est devenu hors contrôle pour les êtres hyperindividualisés que nous sommes devenus. Et cette protection de l'esprit prend souvent dans les médias la forme de l'éternel cliché, issu de l'époque coloniale européenne, d'une Afrique irrémédiablement pauvre parce que pitoyable et ingénue, capable seulement d'implorer notre aide, à nous gens civilisés... *Tintin au Congo* relate les aventures d'un reporter; les médias canadiens en sont souvent encore à ce stade.

Du point de vue des sources, vous avez utilisé des documents de l'ONU, des rapports d'ONG et des sources journalistiques. Comment expliquer cette démarche par rapport à celle de ceux (journalistes, anthropologues) qui accordent une autorité particulière au « terrain »? Comment penser la question de la véracité du matériau de recherche?

A. Deneault : Pour comprendre ce qui en ressort de l'exploitation et de la présence canadiennes en Afrique, nous avons recouru aux documentaires, journaux, livres, périodiques, publications scientifiques, rapports d'organisations privées, civiques ou publiques qui nous paraissaient pertinents. Nous avons toutefois rejeté toutes les sources flottantes (les « blogues » par exemple). Il s'agit en tout de sources très diverses. En parcourant ces documents sur différents abus commis en Afrique ou sur d'importants problèmes historiques qui frappent le continent de plein fouet, nous nous sommes aperçus qu'un rapport sur le rôle des sociétés canadiennes en Afrique existait en quelque sorte déjà, virtuellement. Il suffisait de reprendre dans chaque occurrence les passages qui concernaient telle ou telle société de chez nous pour obtenir des données empiriques nombreuses – effarantes même de par leur nombre! – à partir desquelles on pouvait entreprendre dans un deuxième temps une analyse de ce qu'il en va du rôle politique, économique et financier du Canada en Afrique. Ainsi, il n'y a pas

pour nous d'opposition excluante qui vaille entre « le terrain », d'une part, et l'analyse critique, d'autre part. Les deux approches se complètent : nous avons été en quelque sorte les lecteurs attentifs et critiques de chercheurs de maints domaines et de maintes disciplines qui sont allés recueillir, parfois au prix d'efforts gigantesques, des informations probantes aux abords de sites d'exploitation difficilement accessibles. Sans cette matière première, il nous aurait été impossible d'étayer nos analyses sur le rôle politique du Canada comme « paradis judiciaire » des sociétés minières, sur l'inanité conceptuelle de la « gouvernance » par rapport à des tragédies historiques de très grande envergure, sur la duplicité de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), sur les machinations de l'endettement public tel que l'ancien premier ministre canadien Lester B. Pearson les a conçus sous les auspices de l'ONU, il y a presque quarante ans, sur les sophismes autour de la « sécurité humaine » et autres hochets sémantiques par lesquels on entretient aujourd'hui la « société civile ».

Cela dit, nous ne conférons pas au « terrain » une autorité hiérarchique supérieure. Nous voyons en lui un aspect du travail parmi d'autres. Les activistes africains qui parviennent à séjourner au Canada pour exposer les méfaits dont leurs communautés sont les victimes nous pressent de leur fournir des informations de fond sur ces mystérieuses sociétés canadiennes qui occupent parfois violemment leur territoire et conviennent d'ententes secrètes avec les officiels nationaux. Sur le terrain, précisément, ces gens subissent certes jusque dans leur chair les conséquences de la présence de ces sociétés, mais on développe, à observer *in situ* le visage monstrueux de cette domination, davantage de questions que de réponses. Et ce sont ces questions-là que nous avons faites nôtres au Collectif Ressources d'Afrique, en ne perdant pas de vue que les décisions qui regardent l'Afrique, ses actifs et sa géopolitique se prennent davantage dans les pays du Nord que sur le continent. Y aller donc à tout prix, en Afrique, ce peut être aussi, lorsqu'on travaille sur ces questions, de l'esbroufe. Tout comme en étaient tous ces séjours à Moscou des staliniens d'Europe de l'Ouest qui cherchaient au 20^e siècle à convaincre les leurs de la réussite à tous égards du modèle bureaucratique soviétique. Ce qu'il y a à comprendre n'est pas nécessairement à regarder.

Parmi les problèmes qui affligent l'Afrique aujourd'hui et auxquels les Canadiens contribuent, on en dénombre au moins trois grands qui échappent absolument à l'observation de type « terrain ». D'abord, le problème de la dette. Les décisions du Club de Paris et les grands-messes de la philanthropie des « pays riches » autour de spécieuses « remises de dettes » envers les pays « pauvres » servent strictement à lubrifier le lucratif marché occidental de la dette. L'endettement sous la forme de l'« aide liée » dans les chantiers internationaux (ces enveloppes émises par les fonds d'aide au développement qui parviennent directement aux sociétés occidentales, ainsi que John Perkins (2005) le démontre) est également très inquiétant. Or, en tant que telles, ces questions ne sont pas empiriquement *observables*. C'est au détour de concepts seulement qu'on parvient à les *concevoir*. Et en la matière, la notion de « dette odieuse » est nettement la plus intéressante pour envisager des façons de contrer cette machination de l'endettement.

Un deuxième exemple serait celui de la capitalisation : pendant que des sociétés industrielles, minières et pétrolières du Canada saccagent des terres d'Afrique, y pervertissent le fonctionnement de l'écosystème, déversent des produits chimiques dans les rares points d'eau potable et ouvrent des chantiers de travail qui s'apparentent à des bagnes, elles produisent à Toronto

des fascicules rutilants vantant les mérites d'un titre boursier qu'investisseurs institutionnels ou privés peuvent acheter dans le confort de leur bureau aseptisé au détour d'un *clic* de souris. Ces Bourses elles-mêmes sont devenues tellement virtuelles qu'elles en ont perdu jusqu'à leur architecture – ces bâtisses aux allures de temple et armées de colonnes, qui fascinaient les artistes de la modernité – pour se disséminer dans une multitude de produits dérivés alambiqués, de données informatiques consignées dans les opaques chambres de compensation internationales ou d'informations dissimulées en vertu du secret bancaire dans un nombre vertigineux de paradis fiscaux. Cette dimension des choses échappe au témoignage, mais n'est pas pour autant sans portée, loin s'en faut.

Le troisième exemple est celui de la corruption politique, qui se passe de commentaire tellement la discrétion qu'elle ordonne tombe sous le sens. Au-delà des rares fuites ayant valeur d'exemples dans l'espace public, on peine à conjecturer l'ampleur de ce fléau.

À ces trois exemples, on peut ajouter celui des sites d'exploitation eux-mêmes, quasi toujours barricadés et entourés de soldats ou de vigiles, quand ils ne sont pas au milieu d'inaccessibles zones de guerre, entretenues parfois elles-mêmes par les sociétés canadiennes présentes – je pense bien entendu aux Grands Lacs africains.

Donc, en faisant « du terrain » autour de telles questions, on parvient à récolter, en regard du baratin des porte-parole officiels des sociétés sur place, les témoignages, intéressants et même indispensables à la réflexion, de victimes des exploitations. Pour graves et déterminants qu'ils soient, ces témoignages qu'on consigne ne sont pas suffisants pour soutenir notre effort de compréhension des modalités de domination qui prévalent en Afrique.

Que signifie et qu'engage un « collectif »? Pourquoi choisir cette forme dans le cadre d'une recherche qui conçoit l'acte de penser comme un engagement?

A. Deneault : Ces affaires canado-africaines sont d'une gravité telle qu'elles requièrent un engagement réellement interdisciplinaire, c'est-à-dire *intrinsèquement* interdisciplinaire. Delphine Abadie et William Sacher, qui signent le livre *Noir Canada avec moi*, ont apporté un éclairage indispensable en ce qui concerne, respectivement, la complexité de la géopolitique africaine et les conditions empiriques d'exploitation des sociétés sur place. Nous avons aussi compté sur les avis circonstanciés et l'effort soutenu de plusieurs collaborateurs qui nous ont assistés dans ce processus de réalisation. Mais par-dessus tout, nous avons voulu considérer d'un seul tenant cet ensemble de questions et c'est pourquoi notre ouvrage offre une lecture que nous espérons cohérente et décloisonnée des maints aspects de ce problème. Mon rôle comme animateur du collectif a donc consisté à garantir cette cohérence afin de donner à lire *un livre* sur ces questions, et non plus une série de textes apposés les uns aux autres qu'on relie sous un titre vague. Il nous a d'ailleurs ulcérés, durant la réalisation de ce travail, de voir quelques apôtres canadiens de la « gouvernance » organiser cycliquement des conférences et colloques globalement stériles, faisant défiler à tour de rôle des intervenants hétérogènes sur l'Afrique (lobby minier, fondations privées suspectes, parlementaires à la langue de bois bien pendue, universitaires subventionnés par l'État fédéral, ONG de tous poils) devant un public infortuné, souvent agacé d'ailleurs, qui devait essayer des heures durant les propos les plus

contradictoires qui soient, sans plus d'axiologie critique. Nous avons voulu démontrer qu'il y avait lieu de procéder tout autrement.

Bien entendu, nous n'avons été financés par personne pour mener cette entreprise et avons compris, au fur et à mesure que nous nous y consacrons, à quel point c'est aujourd'hui à ce prix qu'on garde sa liberté de parole.

Références

- Beuve-Méry, Alain
2008 Un petit éditeur québécois menacé. *Le Monde*, 11 juillet: LIV9.
- Bibeau, Gilles
2005 *Le Québec transgénique : science, marché, humanité*. Montréal: Les Éditions du Boréal.
- Deneault, Alain
2004 *Paul Martin et compagnies (soixante thèses sur l'alégalité des paradis fiscaux)*. Montréal: VLB éditeur.
2006a *George Simmel. L'argent dans la culture moderne et autres essais sur l'économie de la vie*. Québec: Presses de l'Université de Laval.
2006b *Le concept réfracté de la souveraineté et les États offshore*. *Eurostudia* 2(2). Document électronique, <http://www.erudit.org/revue/euro/2006/v2/n2/014587ar.pdf>, consulté le 2 mars 2008.
- Deneault, Alain avec Delphine Abadie et William Sacher
2008 *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Montréal: Écosociété.
- Fortin, Karine
2008 *Le livre Noir Canada sera distribué malgré les menaces de Barrick Gold*. *La Presse Canadienne*, 14 avril.
- Perkins, John
2005 *Confessions of an Economic Hit Man*. San Francisco: Berrett-Koehler Publishers.

*Chowra Makaremi
Doctorante
Département d'anthropologie
Université de Montréal
chowra.makaremi@gmail.com*